




3.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Bosmans Hilde (coordinateur(trice)) ;Braeckman Soline ;Dachy Valérie (coordinateur(trice)) ;Demeulenaere Isabelle ;Houdmont Dag ;Jonkers Sara ;Klein Caroline ;Schoemans Daniel ;Sterkendries Nele ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est de niveau intermédiaire premier degré et suppose d'avoir suivi une unité d'enseignement correspondant (au minimum) au niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (Conseil de l'Europe).
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes relevant du domaine général (par ex. : loisirs, voyages, habitation, publicité, vie estudiantine, santé, ...).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier. • Pouvoir lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension. <p><i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir comprendre les points principaux de programmes télévisés sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. • pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir suivre un discours clairement articulé dans une conversation courante, mais devant quelquefois faire répéter certains mots ou expressions. <p><i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale individuelle :</p> <p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir faire un bref exposé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, pouvoir donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. • pouvoir assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets relatifs à ses centres d'intérêt et à sa vie quotidienne ainsi que des sujets abordés en classe. <p>Expression orale interactive :</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir faire face à un nombre limité de questions directes et simples. • pouvoir aborder une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur ce sujet (famille, loisirs, voyage, ') <p><i>Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression écrite</p> <p>4</p> <p><i>N'est pas approfondie dans cette unité d'enseignement.</i></p> <p>Code</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du vocabulaire de base (révision des 2000 mots de base) et des structures de base du néerlandais. Consolidation et extension du vocabulaire. • Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction.

	<p>Culture Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>SESSION de MAI/JUIN</p> <p>Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation continue • Examen écrit • Examen oral interactif <p>Evaluation permanente:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 tests certificatifs (/2) • 1 activité de groupe préparatoire à l'évaluation orale. Les étudiant-es travaillent en groupes de 3-4. Chaque groupe choisit 1 des 5 thèmes de l'année et réalise une séquence vidéo portant sur ce thème. Cette vidéo servira de base à l'examen oral.(/1) <p>Examen écrit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session de juin: l'examen écrit porte sur toute la matière du quadrimestre: le code (vocabulaire des 5 thèmes et grammaire) + compréhension à la lecture et à l'audition. (/13) <p>Examen oral:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En semaine 13: un examen oral en groupe de 3-4 étudiant-es(/4). Les groupes sont les mêmes que ceux formés en classe pour la réalisation de la vidéo. Des questions seront également posées sur les 4 autres thèmes abordés au cours. <p>ATTENTION L'examen oral fait partie intégrante de l'évaluation et est dès lors obligatoire. La réalisation du travail de groupe (vidéo) est une condition préalable à la participation à l'examen oral. Dès lors, l'étudiant-e qui ne participerait pas à la réalisation de la vidéo ou qui ne se présenterait pas à l'examen oral avec son groupe, ne pourra pas présenter l'examen écrit de la session de juin. Il-elle obtiendra une note d'absence pour la totalité de l'évaluation. cf. RGEE. Art.72.</p> <p>SESSION d'AOÛT/SEPTEMBRE</p> <p>Lors de la session d'août, l'étudiant-e est tenu-e de re-présenter l'examen écrit (/15). La note de l'examen oral de la semaine 13 est maintenue (/5 = 4 oral + 1 préparation à l'oral) si cela est à l'avantage de l'étudiant dans le calcul de sa note finale. Dans le cas contraire, l'examen écrit vaut pour 20 points.</p> <p>L'étudiant-e qui n'aurait pas présenté l'oral en mai devra obligatoirement présenter celui-ci en août (/4). Il ou elle devra réaliser une vidéo (/1) en groupe au préalable en suivant les instructions communiquées.</p> <p>ATTENTION Tout comme en juin, l'examen oral fait partie intégrante de l'évaluation et est dès lors obligatoire (sauf si note de 10 ou plus obtenue en juin).</p> <p>La réalisation du travail de groupe (vidéo) est une condition préalable à la participation à l'examen oral. Dès lors, l'étudiant-e qui ne participerait pas à la réalisation de la vidéo ou qui ne se présenterait pas à l'examen oral avec son groupe, ne pourra pas présenter l'examen écrit de la session d'août. Il-elle obtiendra une note d'absence pour la totalité de l'évaluation. cf. RGEE. Art.72.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de maximum 25 étudiants. • Charge de travail <p>heures présentielles = 15h</p> <p>travail autonome (dont e-learning) = 90 h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous travaillerons selon le dispositif de la classe inversée (« Flipped Classroom ») et exploiterons grandement l'apprentissage en ligne via la plate-forme Moodle. Ce cours de 3 ECTS comporte 15 heures dites présentielles et se donne à raison d'une séance de 2 heures tous les quinze jours au Q2. Il s'adresse aux étudiant-es ECGE11BA, INGE11BA, PPE11BA, COMU11BA. • La présence à chaque séance est obligatoire. Pour information, chaque séance de 2 heures implique 8 heures de travail préalable en autonomie. Le cours est subdivisé en 5 thèmes de la vie courante, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> 1. Leven in een studentenstad, 2. Jongerencultuur, 3. Voedsel & gezondheid, 4. Ontdek de wereld, 5. Geld en reclame. <p>Révision et extension des connaissances lexicales générales ainsi que des connaissances lexicales spécifiques aux thèmes abordés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision en autodidacte des points de grammaire spécifiques du néerlandais sur base de Power Points explicatifs et de théorie dans le syllabus + exercices productifs en classe. • Exercitation et développement en présentiel des aptitudes réceptives sur la base de matériel authentique. • Exercitation de l'expression orale (jeux de rôles, conversations, ...) <p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités de production orale (jeux de rôles, conversations) • des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) couvrant la grammaire de base du Néerlandais. <p>Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage : les synthèses, documents, exercices et tests formatifs sur Moodle, les listes de vocabulaire et exercices du syllabus, matériel didactique apporté par l'enseignant-e, sites internet, journaux et magazines, les monitorats.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste en la révision et consolidation des structures grammaticales ainsi que la révision et l'extension du vocabulaire de base afin de préparer les étudiants à l'unité d'enseignement de niveau supérieur.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://sites.uclouvain.be/moodle</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus de cours et matériel de révision en autodidacte • Textes et exercices sur la plate-forme Moodle
<p>Autres infos</p>	<p>Un test d'entrée obligatoire sera ouvert sur Moodle en septembre: ESPO Néerlandais: Test d'entrée</p> <p>Les étudiant-es ayant obtenu un score élevé à ce test pourront présenter un test dispensatoire en octobre si ils-elles souhaitent tenter d'obtenir une dispense. Les modalités précises seront communiquées à ces étudiants-es par mail début octobre.</p> <p>Ceci est la seule procédure valable pour obtenir la dispense. Nous ne dispensons pas sur base de certificats externes.</p> <p>Les étudiants ayant obtenu un score faible à ce test seront invités à suivre le cours LNEER 1130P pour se remettre à niveau avant de suivre le cours LNEER 1230 au deuxième quadrimestre.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique	PPE1BA	3		
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	3		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	3		